

MAIRIE DE SAINT JEAN DE VIGNES
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2021

Etaient présents :

Philippe BOUTEILLE

Alexandra CHEVALIER

Camille ROBESSON

Denis BARROT

Guy FRACHE

Mélanie PEREZ

Eric MARCEL

Membres en exercice : 11

Membres présents : 7

Membres excusés : Charline FLEURY – Edward MORGAN – Eric DUTRIEVOZ – Pierre LUCIANI

Convocation : du 27 avril 2021

Secrétaire de séance : Mélanie PEREZ

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 7 mai 2021 à 19 h 30 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Philippe BOUTEILLE.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

CEVIDOREES

Trois membres de l'association Cevidorées sont venus présenter au conseil municipal le but de cette dernière. La société CENTRALES VILLAGEOISES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES (CEVIDOREES) est une S.A.S. (Société par Actions Simplifiées) à capital variable et à gouvernance coopérative.

La société a pour objet :

- l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite,
- le développement et la promotion des énergies renouvelables,
- le stockage d'énergie,
- la promotion de la réduction des consommations d'énergies et particulièrement de celles basées sur les énergies fossiles productrices de gaz à effet de serre..... »

Pour cela :

- elle loue des toitures privées ou publiques avec un bail de 20 ans,
- elle étudie avec l'aide d'experts la faisabilité et la rentabilité du projet,
- elle finance entièrement et installe en toitures des systèmes photovoltaïques sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées,
- elle vend l'électricité produite, et entretient les installations.

FINANCES

Décision modificative :

Suite à la restauration du mur de soutènement devant l'Eglise, des travaux supplémentaires ont été effectués par l'entreprise JAUSONS, il y a donc une différence de 780 € entre le devis et la facture, il convient donc d'effectuer des mouvements de crédits afin de régler cette facture, dont la différence n'avait pas été budgétisée. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Subvention :

L'association des petits Ocques Rouges qui gère le restaurant scolaire et la garderie demande une subvention de 9 000€.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Acquisition d'une parcelle de terrain :

Dans le cadre du projet d'aménagement et d'agrandissement du musée des Pierres Folles, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est envisagé d'acquérir des terrains.

La commune a sollicité l'entreprise LAFARGE, propriétaire de la parcelle cadastrée section AE numéro 1, pour leur acheter une partie du terrain. Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal à signer les actes d'acquisition de la parcelle AE 1.



Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

CCBPD

Compétence mobilité : la loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilité à la « bonne échelle » territoriale. Considérant le contexte de création à venir de l'établissement public local qui associera notamment, et à titre obligatoire, la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, cet établissement étant doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport public de

personnes réguliers et à la demande, des services de transport scolaire définis à l'article L.311-7 du code des transports, et étant amené à se voir ainsi transférer à la date de sa création les services de transports préalablement organisés par les communes.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à la modification des statuts proposé par le Conseil Communautaire et de transférer sa compétence en matière de mobilité à la communauté de communes afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité.

VOIRIE

Budget voirie : la commune dispose de 131 416 € sur son budget voirie investissement. La commission voirie va se réunir afin de lister les projets à effectuer.

URBANISME

A été accordé :

- la déclaration préalable n° 069 212 21 00009 pour la pose de panneaux photovoltaïques au 1480 route des pierres dorées.

ECOLE

Le conseil municipal d'enfants a été élu le jeudi 6 mai. Suite aux votes des enfants, ont été élus : Evan NUGUE, Nathan SONET, Jean RENAUD, Nathan VADE FRYDMAN, William MORGAN et Steven MORGAN.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les élections départementales et régionales auront finalement lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. Les personnes mobilisées pour les élections, pourront bénéficier d'un accès prioritaires à la vaccination contre la COVID19, à raison d'au moins une dose de vaccin plusieurs semaines avant le scrutin.
- Réunion pour la mise en place de commissions territoriales Solidarités, le lundi 17 mai 2021, de 9h à 17h à la mairie de Thizy-les-Bourgs.
- Planning réunion des prochains conseils municipaux :
 - o Juin : 11
 - o Juillet : 9
 - o Septembre : 24
 - o Octobre : 22
 - o Novembre : 26
 - o Décembre : 10

La séance est levée à 22h30.

Le prochain conseil est fixé au vendredi 11 juin.